

INDEX ANALYTIQUE

— A —

Abus

Contre-interrogatoire, 195

Agacement, 133

Âge

Incapacité à répondre, 225

Agent de la paix

Contre-interrogatoire, 182

Agression sexuelle

Contre-interrogatoire, 201

Personnalité du témoin, 153

Aide-mémoire, 36

Air du témoin, 106, 107, 120-122

Abattu, 120

Affable, 121

De bacchante, 122

D'extase, 122

Entendu, 121

Faux, 121

Grave, 122

Satisfait, 121

Sérieux, 121-122

Soucieux, 120

Ambition, 212

Amour, 211-212

Animosité à l'endroit d'une partie, 16

Anxiété

Surprise, 136

Apparence, 141-144

Trompeuse, 143

Appel

- Voir *Tribunal d'appel*

Assurance, 144

Audace, 143

Aveu

Contre-interrogatoire, 213-217

De la partie adverse, 216

Éclatant, 216

Et lapsus, 138

Fruit de la brutalité, 216

Libre, 215

Précision, 214

Pression, 216

Procès-verbal, 217

Témoin qui pense tout haut, 217

Avocat

- Voir aussi *Contre-interrogatoire, Questions, Témoin*
- Conseils au témoin, 147, 151
- Contre-interrogatoire, 8, 173-228
- Déontologie, 173, 210-211
- Entrevue avec le témoin, 149
- Influence sur le témoin, 167
- Objectif, 171
- Poids des témoignages, 171
- Préparation du témoin, 147
- Présomption, 171, 173
- Questions, 6-7, 153
- Responsabilité de contester, 171
- Révision de la preuve, 150
- Rôle, 4, 82, 171-172

— B —

Balbutiement, 138**Bande enregistrée**

- Cohérence du témoignage, 49
- Hésitations, 112
- Spontanéité, 39

Blémissement, 99**Bon sens**, 21-22**Bonne foi**

- Contre-interrogatoire, 198-200
- Indices, 112

Bouche, 127-128

- Avaler sa salive, 138
- Fendue par un sourire, 128
- Gestes non verbaux, 101
- Mauvaise, 128
- Sans salive, 128

Bravade, 138-141

- Sourire, 138

— C —

Capacité d'observation, 32-33, 49**Chiffre**, 165-166**Cohérence**, 49-61, 96

- Voir aussi *Incohérence*
- Notes du témoin, 183

Colère, 223**Complicité**, 16**Comportement du témoin**

- Appréciation, 81-144
- Nuances, 144
- Stoïcisme, 170
- Témoin à visage caché (niqab), 83-93

Comportement humain

- Invraisemblance, 62-64
- Plausibilité, 64-65

Conduite du témoin

- Voir aussi *Comportement du témoin*
- Constance, 27-28

Confusion

- Notes rédigées par le témoin, 184

Constance

- De la conduite du témoin, 27-28
- Du récit, 25-27

Constat des faits

- Voir *Faits*

- Contradictions**, 26, 38, 42-43, 51-55, 58-59
- Appréciation de la crédibilité, 75-76
 - Et parjure, 71
 - Et trou de mémoire, 71
 - Externes, 54-55
 - Gestes et paroles du témoin, 222, 227
 - Internes, 51
 - Notes rédigées par le témoin, 183
 - Plusieurs témoins, 55
 - Rejet du témoignage, 58
 - Témoignage au procès
 - Et déclarations antérieures, 70
 - Et documents produits par le témoin, 70
 - Et témoignage d'un témoin favorable, 71
- Contre-interrogatoire**, 173-228
- Voir aussi *Notes rédigées par le témoin*
 - Abécédaire, 205-228
 - Abus, 195
 - Accusation criminelle en attente, 156
 - Adresse de la partie adverse, 218
 - Âge du témoin, 225
 - Audition du témoin, 193
 - Bonne foi de l'avocat, 198-200
 - Choix des questions, 209-210
 - Colère d'autrui, 223
 - Contestation de la preuve, 205
 - Dans le processus du débat contradictoire, 188
 - Devoir de l'avocat, 210-211
 - Dossier criminel, 156
 - Doute raisonnable, 206
 - Droit de l'avocat, 185-205
 - Droit non absolu, 187
 - Droit protégé, 185-186
 - Du principal témoin de la poursuite, 202
 - Éclairage sur les questions en litige, 218
 - Écoute, 218
 - Effet de l'éloquence, 220-221
 - Effets préjudiciables des questions, 196
 - Émotivité, 28
 - Emportement, 219-220
 - Emprise de l'avocat, 227
 - Erreurs, 221
 - Du témoin, 194
 - Et culture, 223
 - Et droit à une défense pleine et entière, 187
 - Et intégrité personnelle, 197
 - Et présomption d'innocence, 187
 - Et vérité, 205
 - Exagérations, 223
 - Faire sauter
 - Le témoin avec son propre pétard, 182-184
 - Les masques des témoins adverses, 222
 - Faire sortir de ses gonds, 220
 - Faire tourner le témoin de tous les côtés, 223
 - Fin, 226
 - Fondement de preuve, 190, 203-204
 - Gagner la faveur d'autrui, 218
 - Gestes et paroles des témoins (contradictions), 222, 227
 - Harcèlement, 195
 - Hésitations, 112
 - Hypothèses non prouvées, 192, 197

- Identification d'un biais, 218
 - Insinuations non prouvées, 192, 197
 - Interprétation du droit, 187
 - Intuition de l'avocat, 201
 - Lapsus, 227
 - Latitude de l'avocat, 189
 - Limites, 188
 - Médicaments pris par le témoin, 194
 - Mettre tout sens dessus dessous, 175-182
 - Moment de la question, 219
 - Notes rédigées par le témoin, 182-184
 - Obstination, 223
 - Parti pris du témoin, 211-213
 - Pertinence (règle), 195
 - Pouvoir discrétionnaire du juge, 189
 - Préparation, 8, 26
 - Réaction du témoin, 154-156
 - Présentation d'éléments de preuve, 204
 - Proposition défendue au moyen « des poings et des talons », 226
 - Qualités personnelles, 222
 - Question
 - À éclaircir, 219
 - Importune, 219
 - Ou réponse, 228
 - Répugnante, 198
 - Trop générale, 207-209
 - Unique par phrase, 227
 - Une seule à la fois, 228
 - Renseignement qui aurait échappé au témoin, 221
 - Répétitions inutiles, 196
 - Réponse, 226
 - À corriger, 221
 - Nuisible à la partie qui l'a posée, 197
 - Ou question, 228
 - Retenue, 201
 - Silence, 220
 - Succès, 222
 - Sur des éléments de preuve inadmissibles, 191
 - Sur des éléments d'information non prouvées directement, 193
 - Sur des faits non établis, 191
 - Talon d'Achille (point faible) du témoin, 206-207, 221
 - Témoin
 - Aisément influencé, 224
 - Évasif, 213-214
 - Façon de parler, 226
 - Habile à causer, 219, 221
 - Qui avoue son ignorance, 225
 - Qui cherche à avoir des précisions, 224
 - Qui dit nettement sa pensée, 226
 - Témoin expert, 226
 - Traduction, 225
 - Utilité, 188
 - Vision du témoin, 193
 - Voix du témoin, 109
 - Yeux du témoin (mouvements), 114
- Cou**, 131
- Crédibilité d'un témoignage**, 3, 5
- Voir aussi *Témoin*
 - Appréciation, 44-46, 94
 - Compatibilité avec les probabilités, 17-22

Détails relatifs à l'incident, 35
Examen du témoignage, 75-77
Importance du contre-interrogatoire, 202, 206
Mouvements des yeux, 114
Opinion du juge de première instance, 68
Questions tranchées au terme du procès, 46-47
Témoin à visage caché, 87

Crime de violence

Personnalité du témoin, 153

Culpabilité (sentiment)

Surprise, 136
Yeux, 116

Culture

Et contre-interrogatoire, 223

— D —**Déclaration antérieure**

Et témoignage au procès, 70

Défense

Explication au témoin, 160

Déontologie

Contre-interrogatoire, 173, 210-211

Description de l'événement

Constance du témoin, 25-27
Précision, 37-44

Document

Évaluation, 68-69
Prépondérance de l'écrit, 36
Produit par le témoin
Et témoignage au procès, 70

Dossier criminel, 72, 156

Doute raisonnable

Rôle du contre-interrogatoire, 206

Droit à une défense pleine et entière, 85

Contre-interrogatoire, 187
Personnalité du témoin, 153

Droit à un procès équitable, 85**Droit au contre-interrogatoire**, 89

Droit protégé, 185-186

— E —**Écoute**

Contre-interrogatoire, 218

Émotion, 135-137

Contenue, 135

Empressement, 112**Enfant**

Témoignage, 78

Enregistrement vidéo

Preuve non verbale, 114

Épaule

Haussement, 131-132
Mouvements, 134

Esprit, 160-161**Étonnement**, 133**Étranger**

Surprise, 136

Exagération, 41-42, 223

Examen d'un témoignage, 75-79
En matière de crédibilité, 76-77

Exorde, 159-160

Expert
Témoignage, 79

Expertise de non-fiabilité
Axée sur la maladie mentale, 71-72

— F —

Facebook
Relation amoureuse, 211

Faits, 1
Apparente sincérité, 29-30
Connaissance, 30, 40
Essentiels, 30, 37, 51
Et prépondérance des probabilités, 20
Évaluation, 176
Mandat du juge de première instance, 82
Non établis
Contre-interrogatoire, 191
Perception de l'interrogatoire des témoins, 17
Secondaires, 43-44

Femme
Prise de vue, 153

Fiabilité d'un témoignage, 3, 5-6, 11, 153
– Voir aussi *Témoignage*
Appréciation, 94
Et contre-interrogatoire, 206
Expertise de non-fiabilité, 71
Mouvements des yeux, 114

Surprise exprimée par le témoin, 136
Témoin à visage caché, 87

Figure, 103
– Voir aussi *Visage du témoin*

Fourberie, 227
D'un être cher, 170

Franchise, 163

Front, 128-129
Plissement, 128-129

— G —

Geste anodin, 113

Gestuelle, 97
– Voir aussi *Visage du témoin*
Limites, 92
Port du niqab, 83-93

— H —

Haine, 134

Halètement, 134

Harcèlement
Contre-interrogatoire, 195

Haut-le-corps, 135

Hésitation, 39-41, 112-113
Absence d', 112
Pause, 113

Homme
Prise de vue, 153

Honnêteté, 11, 31, 56

— I —

Impartialité, 14

Imprécision, 57

Improbabilité, 60-61
D'un geste ou d'une action, 65

Incohérence, 54, 59, 68
Notes rédigées par le témoin, 184

Inconsistance
Majeure, 58
Mineure, 57-58

Inquiétude
Surprise, 136-137
Visage, 126
Yeux, 117

Intégrité personnelle
Et contre-interrogatoire, 197

Interprète, 69

Interrogatoire principal
Explication au témoin, 155

Invraisemblance, 47, 59, 61
Du comportement humain, 62-65
Révision du rejet du témoignage, 60

Irritation, 133-134

— J —

Jalousie, 212

Juge de première instance
Conclusion hâtive, 47

Contre-interrogatoire
Interprétation du droit de
l'avocat, 187
Maintien de l'intérêt, 207
Pouvoir discrétionnaire, 189
Crédibilité des témoins, 68
Décision
Préparation du témoin, 157
Évaluation des faits, 176
Examen d'un témoignage, 75
Faillible et humain, 77-78
Franchise du témoin, 119
Identité, 7
Mandat, 82
Témoignage, 68

Jugement biaisé, 24

Jugement du témoin, 34, 37

Jury

– Voir *Procès avec jury*

— L —

Lapsus, 137-138
Contre-interrogatoire, 227
Et aveu, 138

Lèvres

Pincement, 127

Lividité, 99, 143

Logique

Crédibilité du témoin, 7-8
Rejet du témoignage, 66, 69

— M —

Main

- Voir aussi *Poing*
- Qui se tord, 135

Maladie mentale

- Et expertise de non-fiabilité, 71

Masque

- Du témoin, 222

Médicament

- Contre-interrogatoire, 194

Mémoire, 34-36

- Voir aussi *Trou de mémoire*
- Notes incomplètes, 184
- Utilisation par l'avocat, 172

Mensonge

- Maladroit, 47-48
- Mobile, 7
- Preuve non verbale, 108

Mouvement, 132-135

- Délibéré, 134
- Involontaire, 134

Mouvement des yeux, 114-120

— N —

Nez, 128**Niqab**, 82, 83-93

- Éléments de preuve pertinents, 97-108

Norme de contrôle

- Voir aussi *Tribunal d'appel*
- Examen d'un témoignage, 75-78

Notes rédigées par le témoin, 182-184

- Cohésion externe, 184
- Cohésion interne, 183
- Trop évidente, 183
- Incomplètes, 184
- Manque de rigueur
- Dans l'écriture, 183
- Dans l'exhaustivité, 184
- Omission, 184

Nouvelle-Zélande, 88, 94

— O —

Objectivité

- Crédibilité du témoin, 9

Omission, 42

- Matérielle, 55-56

Ontario, 46**Opinion**, 167

- Perception de l'interrogatoire des témoins, 17

Oubli honnête, 56**Ouverture d'esprit**, 127

— P —

Pâleur, 142-143**Parjure**

- Et contradiction, 71
- Et trou de mémoire, 71
- Honnêteté du témoin, 11-13
- Jalousie, 212
- Rôle de l'avocat, 168

Parti pris, 14, 211-213

Partialité

Mobile pour mentir, 7

Pause

Hésitation, 113

Pertinence (règle)

Contre-interrogatoire, 195

Petit mensonge, 12

Photo

Relation amoureuse, 212

Piège, 158-159

Plaidoirie

Rôle, 82

Plainte

Invention, 74

Plausibilité, 61-62

Du comportement humain, 64-65

Poing

Serrement, 134

Policier

Témoignage, 171

Précision du témoin, 37-44

Préjugé, 154, 213

Prépondérance des probabilités

Et véracité du récit d'un témoin,
17-19

Règle de la Cour d'appel du
Québec, 19-22

Rejet d'un témoignage sur la foi
de la rationalité, 22-28

Présomption d'innocence

Contre-interrogatoire, 187

Preuve

– Voir aussi *Expertise de non-fiabilité*

Caractère raisonnable du
témoignage, 24

Cohérence, 60

Communication, 182

Connaissance des faits, 40

Constance

De la conduite du témoin, 27

Du récit, 25

Contenu, 153

Corroboration, 70

Et contre-interrogatoire, 190-191,
203-205

Et niqab, 97-108

Examen

De l'ensemble de la preuve, 44-46

D'un témoignage, 73

Gestuelle, 84, 108

Improbabilité, 60-61

Invraisemblance

Rejet du témoignage, 60

Non contredite, 28

Non verbale, 84, 108

Prépondérance de l'écrit, 36

Preuve d'identification

Fiabilité d'un témoignage, 5

Procès

Coût humain, 150

Procès avec jury

Perception de l'interrogatoire des
témoins, 17

Questions de l'avocat, 7

Réaction du témoin à une
décision défavorable, 157

Procès criminel

- Condition préalable au contre-interrogatoire, 190
- Rôle du contre-interrogatoire, 188, 207

Procès-verbal

- Aspects (du témoignage) absents, 81
- Façon de parler, 111
- Hésitations, 39, 112
- Importance des observations, 111
- Maîtrise de soi du témoin, 137
- Mouvements des témoins, 132
- Propos du témoin, 217
- Signes non verbaux, 101
- Ton du témoin, 110
- Voix du témoin, 109

Protestation, 158

— Q —

Questions, 6-7, 153

- Voir aussi *Contre-interrogatoire, Réponse*
- Connaissance de la réponse, 162
- De fond, 153
- De forme, 153
- De la mémoire, 172
- Pertinence (objection), 157
- Pièges, 158-159
- Réponse mot pour mot, 157

— R —

Raillerie

- Dissimulation, 137

Rationalisation, 43**Rationalité**

- Rejet d'un témoignage, 22-28

Regards, 114-120**Réponses**

- Voir aussi *Hésitation, Questions*
- Ambigües ou équivoques, 56
- Connues à une question, 162
- Erreur, 163
- Être avare de paroles, 163
- Expressions
 - À éviter, 161
 - Toutes faites, 166
- Parler pour ne rien dire, 161-162
- Sans ambages, 166
- Simples, 167

Réticence, 40**Rigueur**

- Rejet du témoignage, 66, 69

Rougeur, 99, 130-131, 138

— S —

Salive

- Voir *Bouche*

Sans dessus dessous, 175

- En plaidoirie, 177

Scénario, 29, 39**Signe non verbal, 99****Silence, 163, 220****Sincérité apparente, 9-10, 29, 30**

- Spontanéité vs scénario, 29

- Sourcils**, 130
- Sourire**, 101, 122-124
 Bravade, 138
 De contentement, 122
 De doute, 124
 D'entente, 124
 D'un certain naturel, 124
 Étouffer un, 124
 Froidement, 124
 Ironique, 124
 Railleur, 123
 Vague, 123
- Spéculation**, 67
- Spontanéité**, 9, 29, 38-39
- Stress**, 142
- Subjectivité**, 95
 Preuve non verbale, 115
- Surprise**, 136-137
- T —
- Témoignage**
 – Voir aussi *Témoin*
 Abécédaire, 151-167
 Appréciation de la preuve, 73
 Cohérence, 49-61, 96
 Contenu, 3-4
 Crédibilité, 3, 5-48
 D'enfant, 78
 De vive voix, 68
 D'expert, 79
 Et déclarations antérieures, 70
 Et documents produits par le témoin, 70
 Et témoignage d'un témoin favorable, 71
 Examen, 73, 75-79
 Fiabilité, 3, 5-6
 Importance de la fonction, 171
 Improbable, 60-61
 Indigne de foi, 47
 Invraisemblable, 47, 61
 Non contredit, 21, 28, 60
 Oral, 36
 Problèmes intrinsèques, 21
 Rejeté, 66-67
 Au motif d'invraisemblance, 59
 Sur la foi de la rationalité, 22-28
 Rôle de l'avocat, 173
 Sans l'aide de notes ou de rapport, 158
 Scénario, 29, 39
 Vraisemblance, 61-65
- Témoignages contradictoires**, 18
 Honnêteté du témoin, 11, 31
 Preuve corroborée, 70
 Sans corroboration de part et d'autre, 69
- Témoin**
 – Voir aussi *Air du témoin, Contre-interrogatoire, Crédibilité d'un témoignage, Fiabilité d'un témoignage, Notes rédigées par le témoin, Réponses, Témoignage, Ton du témoin, Voix du témoin*
 Absence de fioritures, 165
 Apparence, 141-144
 Apparente sincérité, 9-10, 29, 30
 Aptitude à décrire avec précision, 37-44
 Audition, 193
 Aveux, 214-217

- Calme, 166
- Capacité d'observation, 32-33, 49
- Chiffres en l'air, 165
- Comportement, 81-144
- Constance
- Conduite, 27-28
 - Récit, 25-27
- Contradictions, 26, 38, 42-43, 51-55, 58
- Contre-interrogatoire, 154-156, 173
- Crainte de répondre, 169
- Crédibilité, 5
- Appréciation, 6-17
- Description de l'événement, 25-27
- Émotions, 135
- Empressement, 112
- En situation de détresse, 168, 171
- Entrevue avec l'avocat, 149
- Épuisement, 162
- Erreurs, 8, 13, 163, 194
- Esprit, 160-161
- Évasif, 213-214
- Exagérations, 41-42, 223
- Explications, 163, 167, 219
- Expressions ou locutions à éviter
- « Pour être franc », 161
 - « Si je mens, que Dieu me... », 161
- Expressions toutes faites, 166
- Faculté de suivre l'interrogatoire, 38
- Faits secondaires, 43
- Fiabilité, 6, 11
- Fourberie d'un être cher, 170
- Franchise, 163, 171
- Habilité à causer, 219, 221
- Harcèlement, 195
- Hésitations, 39-41, 112-113
- Honnêteté, 11, 31
- Imprécision, 57
- Inconsistance mineure, 57-58
- Intérêt
- À tout dévoiler, 149
 - Dans le sort du litige, 13-16
- Intimidation, 8
- Jugement, 34, 37
- Maîtrise
- De la langue, 152
 - De soi, 135
- Médicaments, 194
- Mémoire, 34-36
- Mise en garde (paroles), 157
- Mobile, 148
- Mouvements, 132-135
- Notes, 182-184
- Omissions, 42
- Opinion, 167
- Parler
- Catégoriquement, 162
 - Pour ne rien dire, 161-162
 - Sans se fâcher, 165
- Parti pris, 211-213
- Personnalité, 152-154
- Personne digne de crédit, 169
- Phrase simple, 151-152
- Piège, 158-159
- Possibilité d'être au courant des faits, 30-31
- Préjugé, 154
- Préparation, 147
- Présentation, 157
- Protestation, 158
- Qualifié de menteur, 67
- Qui bondit de son siège, 132-133

Qui cherche à gagner du temps,
41

Qui voit la vie en rose, 164

Rationalisations, 43

Réaction à une décision
défavorable, 157

Récit des faits, 159-160

Regards, 114-120

Réponse, 169

Ambigüe ou équivoque, 56

Mot pour mot aux questions,
157

Réticence, 40

Silence, 163

Simplicité, 151-152

Spontanéité des réponses, 9, 29,
38-39

Stoïcisme, 170

Style, 27

Talents de comédien, 95

Talon d'Achille (point faible), 206,
221

Titres, 164

Valeur des renseignements, 4

Véracité du récit, 17-22

Visage caché, 82, 83-93

Vision, 193

Témoïn expert

Contre-interrogatoire, 226

Tête

Hochement, 132

Mouvements, 134

Signe approbateur, 134

Ton du témoin, 108, 109-110, 113

Traduction, 225

Transcription

Hésitations, 112

Traumatisme

Comportement du témoin, 135

Tremblement, 132

Tressaillement, 133

Tribunal d'appel

Capacité d'observation du
témoin, 33

Complicité, 16

Constance du témoin, 28

Contradictions, 26, 54

Crédibilité d'un témoignage, 6, 78

Déductions tirées de faits
indubitables, 69

Document (évaluation), 68-69

Exagérations, 41

Examen de l'ensemble de la
preuve, 46

Hésitations, 41

Honnêteté du témoin, 11

Impartialité du témoin, 14

Mensonge, 12

Maladroit, 48

Parjure, 13

Plausibilité, 62

Possibilités du témoin d'être au
courant des faits, 30

Pouvoir, 50

Prépondérance des probabilités,
19

Preuve non verbale, 114

Spontanéité, 39

Style du témoin, 27

Trou de mémoire

- Voir aussi *Mémoire*
- Et contradiction, 71
- Et parjure, 71

— V —

Vérité

- Et contre-interrogatoire, 205
- Et visage caché, 98
- Mandat du juge de première instance, 82
- Présomption, 171, 173
- Savoir qui dit vrai, 69-74

Visage caché, 83-93

- Exiger de voir le visage, 84

Visage du témoin, 124-131

- Brouillé, 125
- Composantes, 127-131
- De passion, 126
- En paix, 125
- Et évaluation de la preuve, 98-99
- Inquiétude, 126
- Physionomie, 103
- Qui se modifie à la guise du témoin, 126
- Qui s'illumine, 126
- Qui témoigne d'une ouverture d'esprit, 127
- Rides, 127

Voile, 83**Voix du témoin, 107, 108-112**

- Voir aussi *Ton du témoin*
- Accent, 110
- Changée, 111
- Contrariée, 111
- Déchirante, 111
- Éteinte, 112
- Étranglée, 111
- Façon de parler, 110
- Lasse, 112
- Observations au procès-verbal, 111
- Tremblante, 112

— Y —

Yeux, 114-120

- Brûlants, 117
- Culpabilité, 116
- Démenti aux propos, 114, 119-120
- Doux, 118
- Égarés, 118
- Étonnement, 116
- Innocence, 116
- Inquiétude, 117
- Méfiance, 117
- Mouvements, 114
- Sévères, 118
- Sournois, 118